

Projet Changement de Gaz

Information générale & démarrage de l'inventaire



1. Contexte : Pourquoi le changement de gaz ?
2. Un cadre législatif pour une activité inhabituelle
3. Les 3 phases du projet et le planning
 1. L'inventaire en détails & les attendus
 2. Les réglages en détails
 3. La bascule
4. Quelles opportunités pour le territoire ?
5. Synthèse sur les attendus

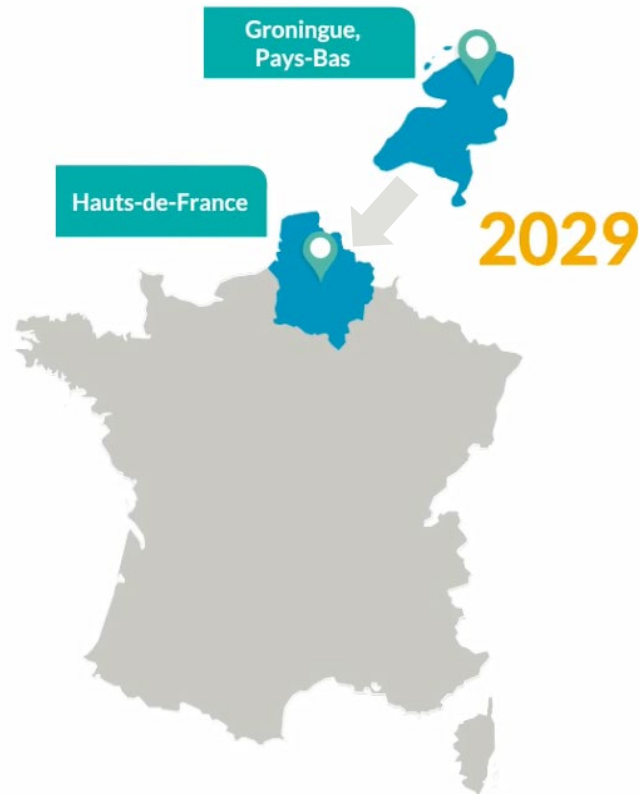
Le contexte : remplacer un gaz naturel (riche en azote) par un autre gaz naturel (riche en méthane)

Gaz en provenance du gisement de Groningue, Pays-Bas

1,3 million de clients alimentés en gaz B dans les Hauts-de-France

10% de la consommation française

Fin des contrats d'approvisionnement en gaz B en 2029



la France a prévu de basculer la région vers une alimentation en gaz naturel à haut pouvoir calorifique dit « gaz H ». Celui-ci dessert déjà le reste du territoire. Ce gaz proviendra majoritairement de Norvège mais pourra aussi provenir des différents pays producteurs de GAZ (Egypte, Russie, Qatar, Algérie, ...)

L'opération Changement de gaz n'est pas une activité habituelle du gestionnaire de réseau de distribution et a nécessité des évolutions législatives et réglementaires

4 points importants à retenir :

Les gestionnaires des réseaux gaziers réalisent les adaptations nécessaires de leurs réseaux.

Art L431-6-1 et L432-13 du code de l'énergie

Les gestionnaires de réseau s'assurent que la possibilité d'alimenter les appareils à gaz avec du gaz H a été vérifiée.

Article L554-11 du code de l'environnement

Si un appareil à gaz d'un consommateur raccordé à un réseau de distribution a besoin d'être réglé ou adapté, le gestionnaire de ce réseau pilote cette opération.

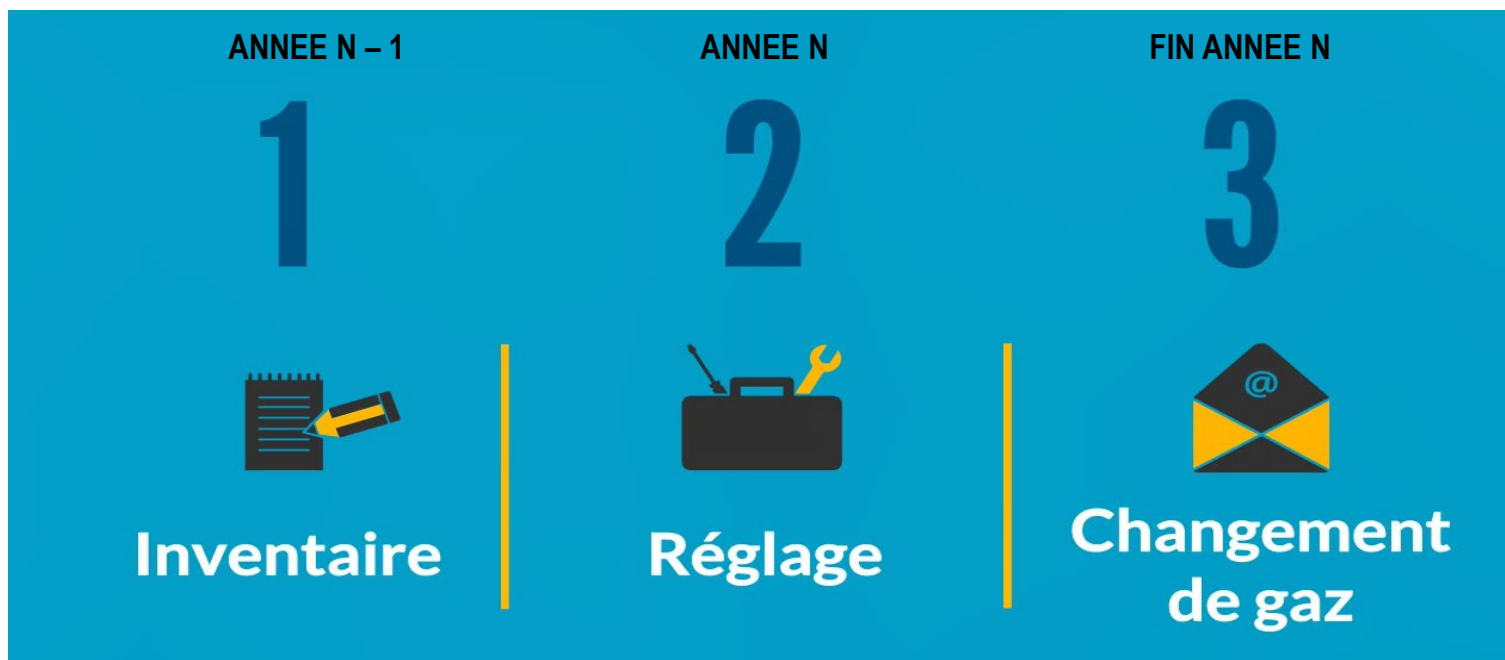
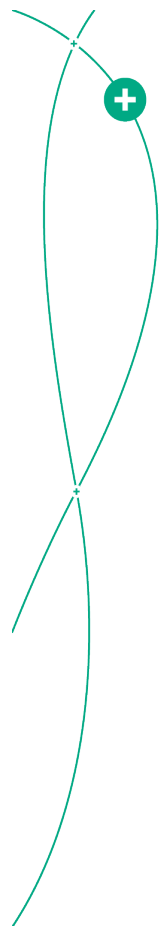
Article L432-13 du code de l'énergie

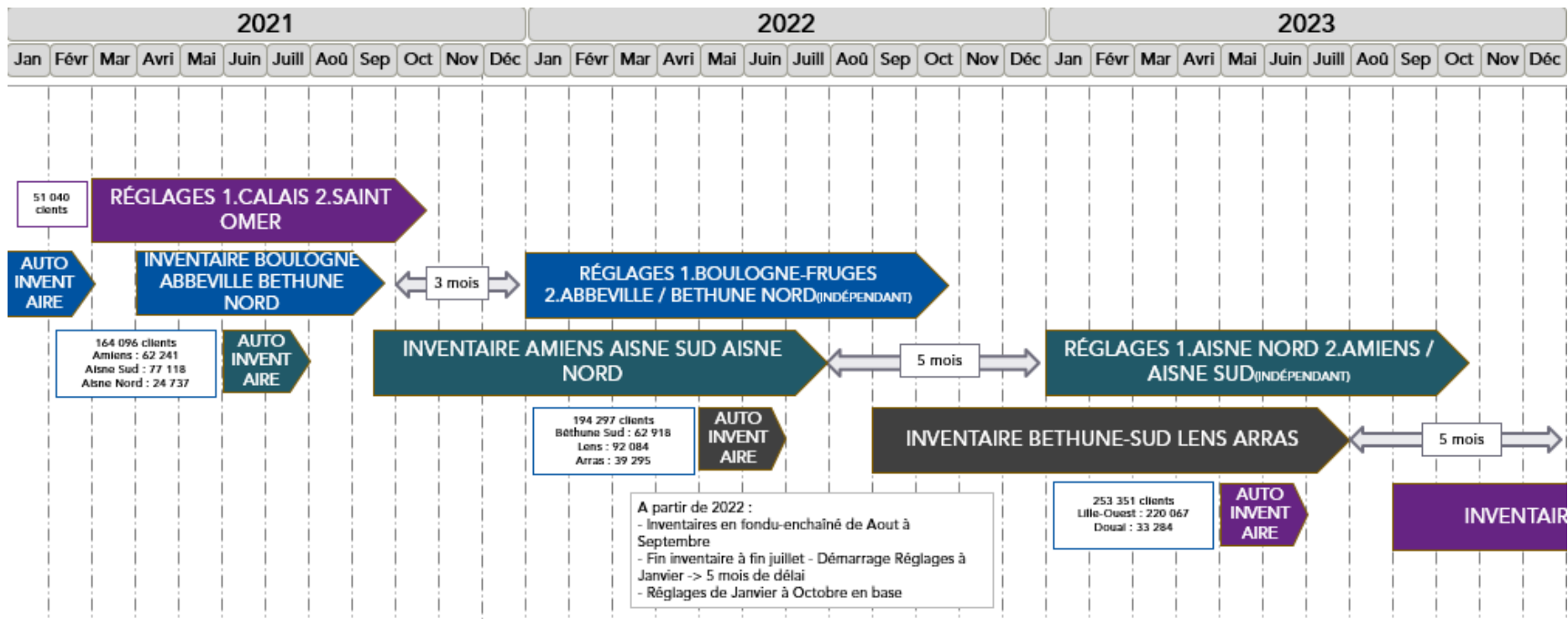
Si un appareil à gaz d'un consommateur raccordé à un réseau de distribution n'est pas adaptable, un dispositif spécifique d'aide a été mis en place.

Article 183 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019

- L'opération changement de gaz est prise en charge par GRDF et est GRATUITE pour tous nos clients gaz, nos industriels et la collectivité.
- Il n'y aura pas de changement sur la facture de gaz car GRDF facture une énergie (kWh) et non un volume (m3). Le rendement sera légèrement amélioré avec l'arrivée du Gaz H et avec les réglages de l'installation

Déroulement opérationnel du projet





01/06/2021 : Auto-Inventaire
 15/09/2021 – 31/07/2022 : Inventaire Physique
 01/01/2023 – 15/10/2023 : Réglages et bascule en GAZ H



1. Possibilité de faire un auto-inventaire via une plateforme web (pendant 2 mois)
2. Inventaire physique via des prestataires externes sur appel d'offre + formation GRDF et recours à l'emploi local

Le but :

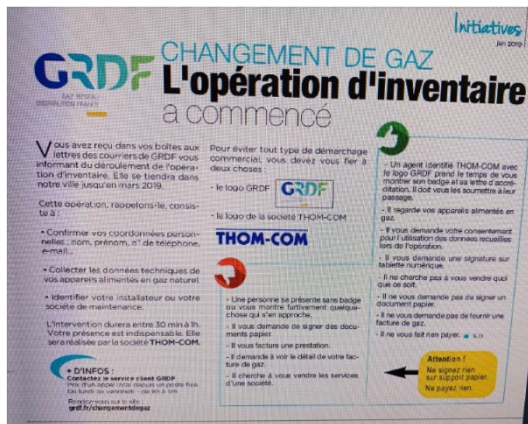
- Confirmer les coordonnées personnelles
- Collecter les données techniques des appareils alimentés en gaz naturel (78% compatibles sans réglages – 21 % avec réglages – 1% incompatibles)
- Identifier le professionnel du gaz

CHAPPEE		
EDENA PROGRESS 110124 SE		
N° 0822035283	Code C1PRQ488D	
Cat. B2E+3P	CE 1312	
Type B118S	PMS 4 bar	
T. max. 90 °C	CE- 1312AP0405	
230 V 50 Hz	200 W 4 A	
Pn (kW): 24	Qn (kW): 25,95	
(15°C - 1013 mbar)		
G 20	20 mbar	2,75 m ³ /h
G 25	25 mbar	2,9 m ³ /h
G 31	37 mbar	2014 g/h
V (l)	D (l/min)	PMW (bar)
FR		

Les attendus vis-à-vis des communes :

1. Publication d'un article inventaire sur différents supports (journal communal, site web page Facebook ...) → un article vulgarisé a été rédigé avec les feux verts (bonnes pratiques) et feux rouges (A bannir). Des A4 peuvent être fournis pour affichage. Les articles sont à publier au démarrage de l'inventaire
2. Remettre une lettre d'habilitation GRDF – Mairie aux inventoristes qui vont venir se présenter en mairie. Le but est d'ouvrir les portes des clients injoignables et convaincre les refus. Nécessaire si plus de 200 clients gaz sur la commune.
3. Constituer le patrimoine GAZ des communes avec le nom, n° de tel et mail de l'interlocuteur technique de la commune. Il faudra aussi le nom de l'exploitant qui entretient le matériel (et s'il y a changement de contrat l'année des réglages)

Enfin, pour les secrétariats en mairie, un kit de communication sera remis : *Le changement de gaz en 10 questions ...*



Changement de gaz : les réglages prévus en Flandre

Où en est-on du changement de gaz?

En 2019, GRDF a procédé à l'inventaire du matériel de gaz. À partir du 1er mars, le réglage des installations va débuter. Une opération gratuite et obligatoire avant l'arrivée du gaz naturel de type H : la bascule est prévue pour mi-octobre. « Les logements qui n'auront pas été réglés d'ici là seront coupés pour des raisons de sécurité. » Comment ça fonctionne? Le réglage de l'installation prend environ 90 minutes. Le détenteur, situé dans le coffret gaz, doit être changé et les installations vérifiées. « Parfois, un changement de pièces est nécessaire. Les professionnels du gaz possèdent ces kits de pièces qui sont eux aussi gratuits. Pour les chaudières déjà compatibles au gaz

H, le temps d'intervention sera réduit. » Un autocollant vert « appareil réglé » sera apposé sur l'appareil à la fin de l'intervention. « Même si votre appareil dispose de l'autocollant bleu « appareil recensé », l'étape supplémentaire de réglage est obligatoire et un refus entraînera une coupure de gaz. » Pour information, le technicien doit s'identifier. Il règle gratuitement les appareils, ne cherche pas à vendre des services, ne demande pas de facture de gaz, ne fait rien payer. ■



Canaux de communication

Courrier durant toutes les phases

Internet
www.grdf.fr/changementdegaz

Service client
Accueil client
09 69 36 35 34

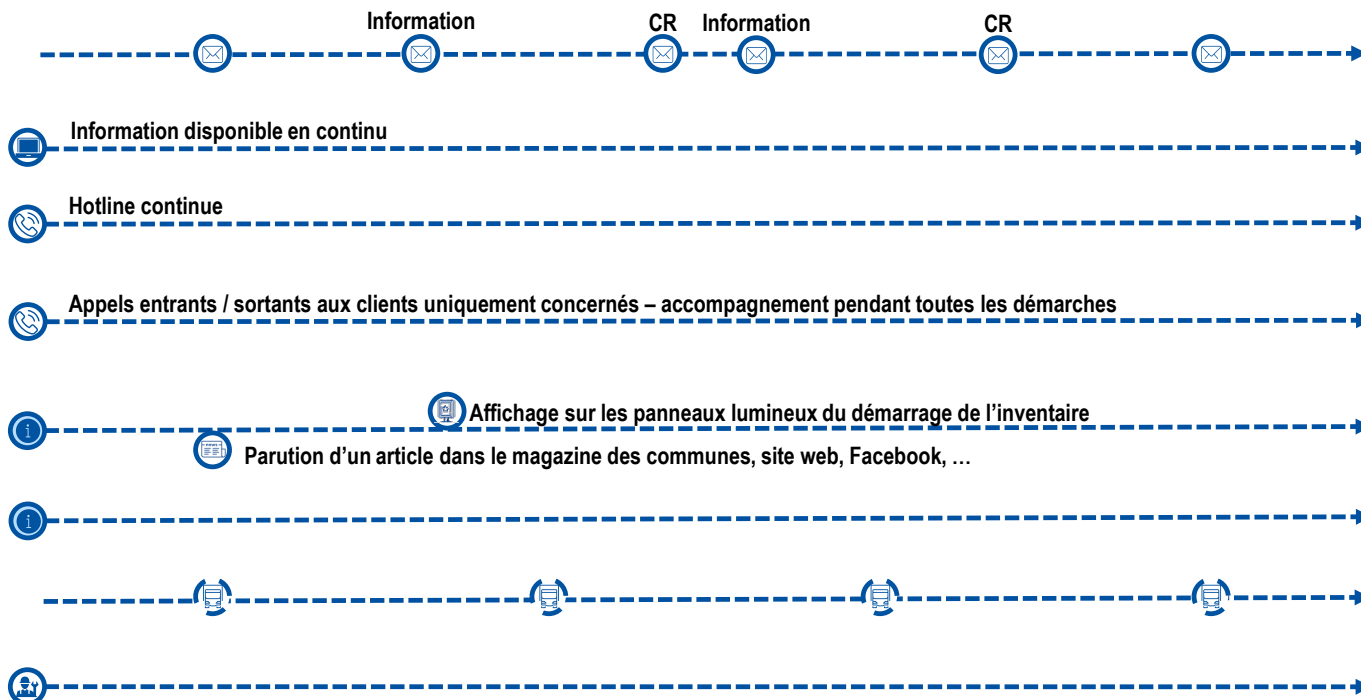
Service GRDF dédié remplacement

Collectivité / Mairies
Administrés / Patrimoine propre

Bailleurs / Syndics
Patrimoine en gestion

Presse

Filière (Chauffagistes, ...)



2



Réglage



Baisse de pression 27 → 21 mbar



Réglages avec ou sans changement de pièces



Industriels / grosse puissance / process



Professionnels du gaz sur appel d'offre ou chauffagiste du client + formation GRDF obligatoire

GRDF délègue aux clients les opérations de réglages. Les coûts sont compensés sur devis visés par GRDF

20 embauches en 2019
Demande de 20 emplois en 2020

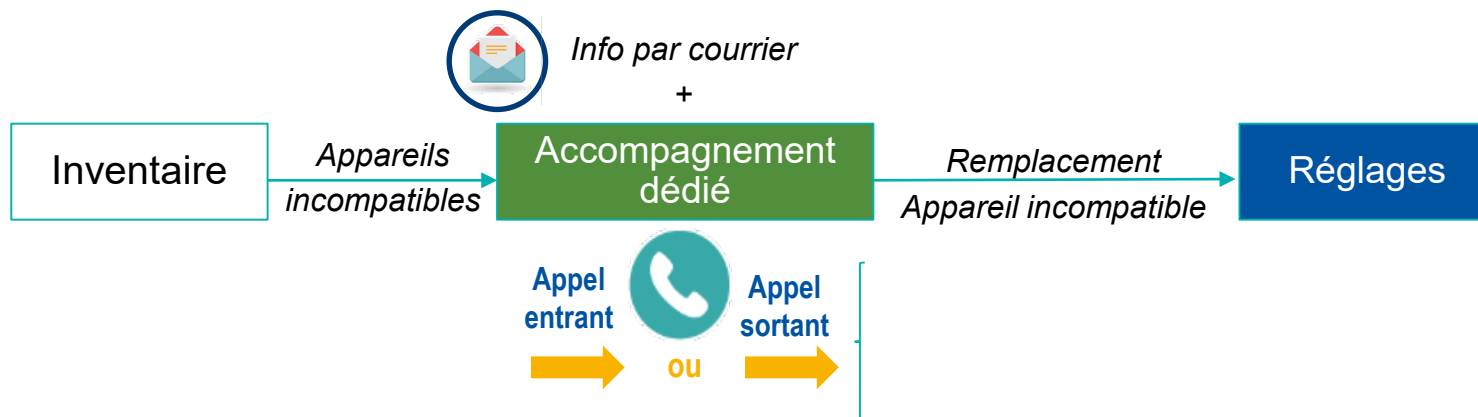
Injoignables ou refus : Envoi courriers recommandés - 80% des clients prennent RDV à la réception de la lettre recommandée.

Sur les **20% restants**, Visite de la dernière chance mise en place par GRDF - 47% des clients sont présents et prennent un RDV dans la journée. En cas d'absence, coupure simple du gaz et dépôt d'une procédure - Les clients coupés qui se manifestent sont remis en service dans les 24h. La majorité des clients nous appellent sous 48h. Les coupures définitives représentent moins 1% des clients en service (maison en vente, décès, ...)



Remplacement des appareils incompatibles

Un accompagnement dédié pour les clients dans le remplacement des appareils non adaptables



Modalités de financement du remplacement des appareils incompatibles



→ Titre de paiement remis par le client à l'installateur à l'issue des travaux

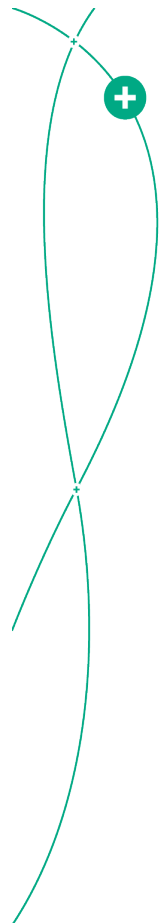
Le plafond par appareil est fixé par décret :

« Le montant des aides financières [...] couvre la totalité des coûts effectivement supportés pour l'acquisition et l'installation de l'appareil de remplacement dans la limite de :

- 4000 € pour le remplacement d'une chaudière à gaz murale d'une puissance inférieure à 70 kilowatts ;
- 5000 € pour le remplacement d'une chaudière à gaz au sol d'une puissance inférieure à 70 kilowatts ;
- 1000 € pour le remplacement d'un radiateur à gaz ;
- 5000 € pour le remplacement d'un poêle ou d'un insert à gaz ;
- 1200 € pour le remplacement d'un appareil à gaz fournissant de l'eau chaude sanitaire d'une puissance inférieure à 70 kilowatts.

»

L'arrivée du nouveau gaz naturel



2 semaines avant la bascule, plus de 100 personnes sont présentes sur le territoire (hôtel, restauration, ...) pour finaliser les réglages chez les clients injoignables

Le jour J : GRTgaz, le transporteur alimente le réseau GRDF en gaz H (ouverture d'un robinet)

Le GAZ H pousse le GAZ B. en quelques heures le nouveau gaz naturel arrive chez nos clients. Le matériel s'adapte automatiquement.



Certains points (zone de faible consommation) nécessitent un torchage de quelques minutes

Le projet continue un mois après la bascule

Actions pour booster le recrutement chez les chauffagistes et l'emploi local

- Un site internet : www.emploienergieavenir.fr
- Plus de 200 candidats intéressés identifiés et reçus en entretien de recrutement
- 36 RDV individuels entreprises,
- 33 recrutements réalisés par le GEIQ BTP et 26 recrutements en cours
- 26 rencontres en groupe de travail avec GRDF et les partenaires de l'emploi et la formation
- 24 permanences de recrutements réalisées chez les partenaires de l'emploi sur le littoral
- 6 job dating organisés chez les partenaires formation (Rencontres entreprises du gaz/candidats)
- 7 participations aux forums de l'emploi
- Recrutement en cours (CDI) chez les inventoristes

Coûts du projet et dépenses sur le territoire en 2019

Prix d'un PCE unitaire moyen :

- Inventaire particuliers ~30 eur/PCE
- Réglages particuliers ~100 eur/PCE
- Contrôles : accompagnement des PG ~110 eur/PCE et visite post bascule (concerne un échantillon de l'ensemble des PCE) ~85 eur/PCE
- Inventaire Industriels ~70 eur/PCE
- Réglage Industriels : ~ 700 euros/PCE
- Contrôles (concerne un échantillon de l'ensemble des PCE) ~ 275 euros/PCE
- Changement des appareils : ~3000 eur/PCE

Inventaires + réglages + remplacement des appareils : ~ 11 M€ (2 zones + prévision DK)
Contrôles : ~ 150 k€
Dépenses diverses : ~ 98 k€



Exemple : Un chauffagiste qui règle 400 clients gagne environ 40 k€. Il a aussi l'opportunité de changer 5 chaudières → 15 k€

Présence physique sur le territoire (Hotels, salle de réunion, restaurants) :

- Gravelines : 23 000 €
- Grande Synthe : 28 000 €
- Dunkerque : 12 000 € + 35 000 € (prévisionnel fin 2020)

Il faut noter que tous les CALL CENTER se situent en FRANCE



1



Inventaire

- Flexibles périmés. Il est demandé aux intervenants de vérifier, lorsque celui-ci est accessible, la date de péremption du flexible d'alimentation des plaques de cuissons.
- Aérations obstruées. Il est demandé aux intervenants de vérifier, si possible, que les aérations basses et hautes dans la pièce où est situé un appareil qui le nécessite.
- l'intervenant fait remonter toute suspicion d'odeur de gaz

2



Réglage

- Présence d'un robinet non normalisé. Un RNN ou robinet à abouts soudés est un robinet desservant l'appareil de cuisson qui doit être remplacé car il présente un risque de déboitement du tube souple pouvant générer une fuite de gaz. Si détection, le client est informé et a 3 mois pour le remplacer par un Robinet à Obturation Automatique Intégrée (ROAI).
- Des contrôles pré et post réglage sont effectués. Parmi ces contrôles, une mesure de CO de l'air ambiant est effectuée avant et après réglages ainsi qu'un test qui consiste à vérifier qu'il n'y a pas une fuite de gaz sur l'installation intérieure gaz du client. De même, l'intervenant fait remonter toute suspicion d'odeur de gaz quand il intervient sur coffret ou à l'intérieur des locaux/logements

Rappels des attendus pour réussir l'inventaire :



1. Publication d'un article inventaire sur différents supports
2. Remettre une lettre d'habilitation GRDF – Mairie aux inventaristes.
3. Constituer le patrimoine de la commune avec le nom, n° de tel et mail de l'interlocuteur technique. Le nom de l'exploitant qui entretient le matériel (et s'il y a changement de contrat l'année des réglages)

Votre interlocuteur Changement de gaz privilégié :



Raphaël Hauguel
Projet Changement de gaz
GRDF clients - territoires Nord-Ouest
Délégation Territoires
76 rue Rachel Lempereur – Batiment Irisium – CS69969
59031 Lille Cedex
Tél. : 06 82 41 87 45
raphael.hauguel@grdf.fr



Merci à tous pour votre attention !